

COMITE DIRECTEUR

4 – 21 mai 2004

Présents : Yvan MAININI, Président

Mme Françoise AMIAUD, Jacqueline PALIN, Annie ROSTOLL, Nicole VERLAGUET
Melle Loëtitia MOUSSARD.

MM Christian AUGER, Claude AUTHIE, Jean-Jacques BLONDELLE, Jean-Claude
BOIS, Michel CHATEAU, Pierre COLLOMB, Philippe COULON, Jacques DENEUX,
Bernard DEPIERRE, Grégory DUBOIS, Bernard GAVA, Jean-Yves GUINCESTRE,
Jean-Marc JEHANNO, Frédéric JUGNET, Philippe LEGNAME, René LE GOFF,
André NOUAIL, Georges PANZA, Jacky RAVIER, Jean-Pierre ROGER, Patrice
ROMERO, Alain SAVIGNY.

Représentants du Conseil d'Honneur :

Mme Georgette GIRARDOT.M. Antoine MOLINARI.

Invités : MM. Laurent AÏELLO (Provence), Roland BLIEKAST (Alsace), René
DUFRENE (Languedoc Roussillon), Christian LECOMPTE (Aquitaine), Jean-Marie
POMMIER (Limousin), Alain SERRI (Lorraine), Jacques LAURENT (Champagne
Ardenne).

Excusés : Mme Marie-Noëlle SERVAGE

MM. Pascal DORIZON, Pierre FOSSET, Rémy GAUTRON, Serge GERARD,
Stéphane LAUVERGNE, Walter LUTHI, Philippe RESTOUT, Fabrice SAINT-
AUBERT, Jean-Pierre SIUTAT, Yannick SUPIOT, Marcel TOMASELLI, Thierry
CANTIN (Poitou), Patrick COLLETTE (Côte d'Azur), Jean-Pierre HUNCKLER
(Lyonnais), Thierry MARTINEZ (Franche Comté), Paul MERLIOT (Nord / Pas de
Calais), Michel ROUSSEL (Haute Normandie).

Assistent :

Melle Stéphanie PIOGER, Mme Céline PETIT - MM. Dominique LATTERADE
(Représentant le DTN), Raymond BAURIAUD, Jean-Pierre DUSSEAULX, Didier
DOMAT, Jean-Jacques KRIEF.

1) Ouverture par le Président

Yvan MAININI souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres présents et excuse
certains membres absents, occupés par différentes missions.

Le nombre des licenciés a subi une augmentation d'environ 4,32 % avec un total de
445.152 licenciés.

Les Membres du Comité Directeur adressent leurs plus vives félicitations aux
joueuses et au staff de l'USVO, pour leur nouveau titre de Championne d'Europe, et
un prompt rétablissement à Audrey SAURET.

Il y a eu cette semaine une réunion de « l'Académie du Basket », 8 joueurs ont été désignés en tant que meilleurs joueurs du Basket Français, dont certains sont honorés dans le hall d'accueil de la FFBB nouvellement réaménagé.

Les Finales des Coupes de France ont encore une fois rencontré un très bon accueil auprès du public, avec une fréquentation de 14078 spectateurs enregistrés à Bercy. Il y avait environ 2500 invités, dont 1000 jeunes issus des Ecoles de Mini Basket, accompagnés de différentes associations.

Le dossier d'organisation du Championnat du Monde avance bien et sera présenté fin Juin – Début Juillet : Les phases préliminaires se dérouleront dans 4 grandes villes et les Finales dans une grande salle parisienne.

Le Bureau Mondial de la FIBA se déroulera les 12 et 13 Juin 2004 à Paris.

2) Modifications Réglementaires

a) Statuts de la FFBB.

La plupart des modifications concernent la rédaction des articles.
Le plus gros changement concerne l'article 4, sur le mode de scrutin.
L'article 10 apporte quelques précisions sur la procuration.

Jacques LAURENT précise que concernant l'élection des délégués, sur le terrain, c'est encore très flou pour certains comités.

Une discussion s'instaure.

Les membres du Comité Directeur souhaitent que le point concernant les CTS élus au sein du Comité Directeur, fasse l'objet d'un débat à l'Assemblée Générale de Mulhouse.

Un débat s'instaure sur le problème de la licence de plus de 6 mois pour pouvoir se présenter au Comité Directeur. Il faut apporter certaines précisions à ce point de règlement.

b) Règlement intérieur.

Pierre COLLOMB donne une lecture du document distribué en soulignant les modifications.

Concernant l'article 30, les membres du Comité Directeur souhaitent que le texte stipulant une réunion une fois par mois soit transformé en « ... Réunion au moins 10 fois par an ».

c) Règlement disciplinaire.

Après une discussion, les membres du Comité Directeur souhaitent que la Commission sportive n'apparaisse plus au règlement disciplinaire, mais soit plutôt transformée en Commission administrative.

Concernant l'article 606, Pierre COLLOMB propose de faire un panaché entre l'ancienne et la nouvelle rédaction.

Accord des membres du Comité Directeur.

d) Règlement Financier.

Pierre COLLOMB explique qu'il résulte d'un regroupement de tout ce qui existe dans nos textes, il n'y a rien de nouveau. Il faut juste faire une compilation.

3) Les Commissions Fédérales.

a) La Commission Sportive.

Calendrier des Championnats de France :

Jean-Marc JEHANNO explique qu'il a distribué deux calendriers pour permettre aux membres de décider si la NM1 doit se disputer à 16 ou 18 équipes.

Un débat s'instaure. Puis un vote a lieu pour déterminer le nombre d'équipes :

16 voix pour la NM1 à 18 équipes dès la saison 2004/2005.

6 voix pour la NM1 à 18 équipes à partir de la saison 2005/2006.

0 voix pour le maintien à 16 équipes de la NM1.

Accord du Comité Directeur pour la NM1 à 18 équipes dès la prochaine saison sportive. Les clubs concernés doivent obtenir l'avis favorable de la CCG.

Jean-Marc JEHANNO fait donc une présentation du calendrier des Championnats de France pour la saison 2004/2005.

Accord des membres du Comité Directeur sur le calendrier, il sera donc diffusé aux Ligues et Comités.

Coupe de France Masculine :

La coupe de France Masculine a été scindée en 2 dont voici une proposition de formule :

Tour	Nombre d'équipes
1/32 ^{ème} de Finale	48 (dont 10 Pro A + 16 Pro B + 16 NM 1 + 6)
1/16 ^{ème} de Finale	32 (dont 24 + 8 Pro A déterminés lors de la semaine des AS)
1/8 ^{ème} de Finale	16
¼ de Finale	8
½ Finales	4
Finale	2

La commission mixte va étudier la possibilité de regrouper des tours.

La seconde coupe, ou Trophée, regroupera la NM2 et le niveau départemental. Les 8^{ème} et les ¼ se disputeront en plateaux. Il y aura une réintégration des clubs éliminés lors des deux premiers tours de la « Grande Coupe ».

Coupe de France Féminine :

La coupe de France Féminine a aussi été scindée en 2 dont voici une proposition de formule :

Tour	Nombre d'équipes
1/16 ^{ème} de Finale	28 (dont 10 LFB + 14 + 4)
1/8 ^{ème} de Finale	16 (dont 14 équipes + 2 LFB)
¼ de Finale	8
½ Finales	4

La seconde coupe, ou Trophée, fonctionnera comme pour la coupe Masculine.
La question des handicaps sera réglée et expliquée après la réunion de la Commission mixte.

Raymond BAURIAUD apporte quelques précisions sur le projet d'organisation des Finales Coupes de France sur deux jours. Une des idées principales serait d'ouvrir Bercy au public pour la première matinée et l'organisation d'un salon du Basket ouvert au public les deux jours.

Ce nouveau concept est encore au stade de projet et fera l'objet prochainement d'une présentation plus précise.

Désignation des représentants de la FFBB sur les Finales de Championnat de France :

Des représentants ont été désignés sur toutes les finales, soit par la FFBB, soit via les Ligues ou les Comités concernés.

b) La Commission Juridique.

Certain clubs ont souhaité le réexamen des règles de participation concernant les joueuses de moins de 21 ans.

Un débat s'instaure.

Le Comité Directeur ne souhaite pas revenir sur sa décision.

Concernant les joueuses qui ont bénéficié de conventions de prêt en 2003/2004 en LFB, le Comité Directeur accepte que leur licence soit automatiquement transformée en licence A, à titre exceptionnel (liste jointe).

Participation des joueurs sous contrat LNB (Espoirs Pro B) aux championnats de France :

René LE GOFF donne une explication suite à une décision du Comité Directeur de la LNB. Il a été voté hier lors de l'Assemblée Générale de la Ligue Nationale de Basket que les Equipes Pro B n'ont plus l'obligation d'avoir d'équipe Espoirs.

Il va donc falloir modifier l'article 428 des règlements généraux. La nouvelle rédaction de cet article doit être étudiée méticuleusement.

c) La Commission Médicale.

La surveillance médicale :

Jean-Yves GUINCESTRE commente le document distribué aux membres sur la surveillance médicale.

Toutes les modifications sont à prendre en compte depuis l'application du décret 2004-120 du 06/02/2004.

Il faut mettre à jour le Règlement Médical dans les textes de la FFBB.

Il serait souhaitable qu'une étude plus approfondie soit faite sur le financement.

La conclusion est plutôt positive, puisque la FFBB appliquait déjà une majeure partie des nouvelles mesures.

Le poste de médecin fédéral:

Jean-Yves GUINCESTRE donne quelques explications sur le document distribué aux membres présents :

Les membres de la COMED sont favorables à la création d'un tel poste.
Une discussion s'instaure.

Le budget brut annuel d'un tel projet serait d'environ 50 à 60.000 €.

Les membres du Comité Directeur votent à l'unanimité la création du poste à mi-temps de Médecin Fédéral, à compter du 1er Septembre 2004.

d) La CFAMC.

André NOUAIL rappelle que le groupe de travail sur l'arbitrage a souhaité que les groupements sportifs ayant une équipe engagée en Championnat de France régional qualificatif aient l'obligation de mettre en place une école d'arbitrage à partir de la saison 2005/2006.

Une discussion s'instaure afin de connaître l'avis des membres du Comité Directeur sur cette proposition de la CFAMC.

Il serait souhaitable, avant de mettre en place cette obligation, de faire un point précis sur l'action de formation de formateurs dont le Directeur Technique de l'Arbitrage aura la charge.

Le Comité Directeur prendra une décision définitive dès que la CFAMC pourra présenter une vision globale et claire de la situation.

André NOUAIL donne ensuite les premiers résultats de l'enquête menée auprès des Comités sur les missions des Animateurs de Basket : 90 Comités ont répondu à l'enquête :

- 71 ont des Animateurs de Basket
- ils sont au total 92 sur le territoire
- 51 sont entraîneurs
- 41 sont des emplois jeunes
- 31 sont titulaires d'un Brevet d'Etat
- 2 sont arbitres

Ils ont généralement une mission de formation et de développement du basket.

Une discussion s'instaure.

Cela fera l'objet d'un débat lors du Forum de l'Assemblée Générale.

e) La Commission des Agents Sportifs.

Stéphanie PIOGER donne les résultats de l'examen :

- 18 candidats
- 13 candidats se sont présentés pour la partie générale
- 14 candidats se sont présentés pour la partie spécifique

- 6 Agents ont été reçus
- 3 Agents ont obtenu la partie Spécifique
- 7 Agents ont été ajournés

Le Comité Directeur de la FFBB, lors de sa prochaine réunion, prendra une décision définitive, quant au champ d'action des Agents Sportifs et du niveau de compétition à partir duquel ils pourront intervenir.

f) La Commission Formation.

Jacques DENEUX donne un compte-rendu du document distribué aux membres présents et présente son projet de séminaire des nouveaux dirigeants qui se déroulerait sur 4 jours du 23 au 26 Août 2004. Puis il explique le contenu de la Formation qui sera proposée.

Pour Frédéric JUGNET, l'idée première était de former les « Nouveaux Elus ». La formation proposée est un peu trop poussée et risque d'en effrayer plus d'un.

Une discussion s'instaure.

Les membres du Comité Directeur pensent que l'idée générale est bonne, mais le contenu de cette formation est à redéfinir.

4) Projets 2004/2005

a) Le dossier de fidélisation des licenciés.

Bernard GAVA donne un rapide compte rendu de son document et de l'état des lieux qu'il retrace. Il propose différentes actions pour les catégories poussines et benjamines :

- Création d'un concept de Jumelage
- Promouvoir et développer la communication et Parrainage avec des équipes de Haut Niveau (Equipes de France ou Equipes de LFB)
- Proposer des formes de pratiques différentes dans la compétition traditionnelle

La Commission des Jeunes continue son étude pour mettre en place un projet réalisable dans les Comités.

b) La carte BTT Loisir.

Yvan MAININI demande aux membres de prendre connaissance de la proposition du groupe de travail, et de donner un avis.

Les membres du Comité Directeur émettent un avis favorable à cette proposition, il sera demandé à Rémy GAUTRON et au groupe de travail de poursuivre en ce sens.

c) Les Forfaits Fédéraux.

Yvan MAININI commente le document préparé par Rémy GAUTRON, sur le paiement globalisé des forfaits fédéraux et des droits d'engagement.

Accord des membres du Comité Directeur sur le principe, la mise en place se fera pour la saison 2005/2006.

Rémy GAUTRON fera une nouvelle présentation plus affinée.

5) Informations

a) Assemblée Générale de Juin 2004

Frédéric JUGNET rappelle les thèmes des forums :

- Opération Basket Ecole
- Philosophie de l'arbitrage
- Enquête sur les emplois/solidarité
- Aide à la création d'un site Internet
- Solidarité à l'assurance.

René MERCUEL est ensuite proposé comme responsable de la Commission des Pouvoirs pour cette AG 2004.

Accord des membres du Comité Directeur.

Concernant la désignation éventuelle de représentants lors des AG dans les Comités et Ligues, sur les désignations prévues, seul le Comité du Puy de Dôme n'a pas de représentant disponible le 28 Mai 2004.

Certaines Assemblées Générales ont eu lieu et Frédéric JUGNET donne la liste des Présidents réélus et des nouveaux Présidents :

- Haut-Rhin : M. BOOTZ
- Haute Marne : M. BARTHELEMY
- Ardennes : M. BIZET
- Allier : M. VINCENT
- Aube : M. LEVASSEUR
- Finistère : M. FERINI
- Haute-Garonne : M. AUTHIE
- Manche : M. GOSELIN
- Côtes d'Armor : M. LEBRUN
- Arriège : Mme REMONT
- Cantal : M. NEGRELOT
- Lot : M. CHAPPAT
- Jura : en attente du résultat.

Il précise que contrairement aux idées reçues, il y a beaucoup de candidatures pour les postes vacants dans les Ligues et Comités.

b) Analyse de la situation en Corse

Jean-Marc JEHANNO donne un rapide compte rendu de la situation sur place et précise que le Comité Départemental de Haute Corse a décidé de faire son Assemblée Générale Elective au mois de Septembre ou même d'Octobre 2004.

Il donnera un nouveau compte rendu de la situation dès que possible.

c) Transformation du FNDS

La transformation du FNDS résulte de la réforme de la loi de Finance. Le Ministère doit mettre en place une nouvelle procédure pour l'affectation du FNDS.

Il faut impérativement rester vigilant dans les Ligues et diffuser les bonnes informations en la matière. Une présentation pourra être faite lors de l'AG.

Pour Frédéric JUGNET, il est appréciable pour l'affectation du FNDS que la labellisation des Clubs par la FFBB soit prise en considération.

d) Renouvellements et nouveaux Labels

Le renouvellement concerne 10 clubs :

- CS GRAVENCHON (76)
- US ENNERY BASKETBALL (95)
- AS SAINT SORLIN LAGNIEU (01)
- UL RAMBERTOISE (42)
- CAMBRAI BASKET (59)
- BC ARDRES (62)
- AL LONS LE SAUNIER (39)
- FRJ SAINT BLAISE BOLLENE (84)
- ACS HOYMILLE (59)
- US ORTHEZ (64)

Proposition pour les nouveaux Labels (13 Clubs) :

- EV BELLEGARDE B (01)
- SCA CUSSET B (03)
- ETOILE CHARLEVILLE MEZIERE (08)
- EN AVANT LA VAILLANTE DE VRIGNE (08)
- US VIERZONNAISE (18)
- ST VALLIER BASKET DROME (26)
- CASTELNAU BASKET (34)
- AS ST MICHEL BASKET LE PUY (43)
- SLUC NANCY BASKET (54)
- CJ SEBASTIEN GEILPOLSHEIM (67)
- OUIILLINS STE FOYS BASKET (69)
- AS MADELEINE BASKET (72)
- ANNECY SEYNOD (74)

Accord du Comité Directeur.

Nouveau et dernier club de la saison, soit au total cette saison 41 nouvelles Associations :

- AS AVRESSIEUX, en Savoie – Ligue des Alpes

6) Questions diverses

- Jacques DENEUX : Il souhaite la création d'un règlement pour limiter les fusions, et ne pas aller dans l'excès.

- Alain SAVIGNY adresse tous ses remerciements à la Ligue de Champagne-Ardennes pour l'organisation des Finales Basket Entreprise.
- Michel CHATEAU : Le document porté à la connaissance des membres présent, concernant l'article 430.3, les informe juste d'une réécriture du texte pour qu'il soit plus lisible et se mettre en conformité.
- Jean-Claude BOIS informe de la prochaine diffusion aux Ligues et Comité de leur part respective de licenciés qui n'adhèrent pas à notre assurance. Il donne le noms des Equipes de Dom/Tom qualifiées pour les finales :
NM3 : Vautour Labatoir de Mayotte (Océan Indien) – le Cygne de Cayenne de Guyane (GuyMarGua)
NF3 : BC Dyonisien de la Réunion (Océan Indien) – US Sinnamary de Guyane (GuyMarGua)
- Frédéric JUGNET : Suite aux décisions importantes qui ont été prises aujourd'hui, il est souhaitable d'en faire une large diffusion le plus tôt possible.
- Claude AUTHIE : Fermeture de l'application FBI le Vendredi 28 Mai 2004. La réouverture avec le nouveau logiciel est prévue pour la dernière semaine de Juin 2004.
- Nicole VERLAGUET : Suite à son passage à Yzeure sur les ¼ et ½ Finales Coupe de France Cadets, il lui a été demandé pourquoi le club organisateur du plateau ne pouvait pas disposer d'invitations pour les Finales qui se sont déroulées à Bercy.
Cela aurait été envisageable, mais il est vraiment impossible de satisfaire tout le monde chaque année.
- Georgette GIRARDOT présente aux membres présents un nouveau membre au sein du Conseil d'Honneur : M. Antoine MOLINARI.
- Georges PANZA : Il fait remonter l'information des OTM du Sud Est qui souhaitent voir augmenter l'indemnité de match.
- Yvan MAININI : Benoit BENITEZ quitte ses fonctions fédérales et sera sûrement remplacé par Lionel MOYET, conseiller pédagogique, vice-Président du CD 49 et membre de la Commission des Jeunes

Prochain Comité Directeur le 27 Juin 2004.